

Compte rendu de la réunion de Comité de Direction du 13 novembre 2017

Absents : Claude Rocher, Jean François Martin, Thierry Baillet, excusés

DESIGNATION DES COMMISSIONS

- Communication : Hubert Larose
- Gestion financière : Raymonde Dinée
- Activité Cyclos : Bernard Barthelemy
- Matériel, besoins, ravitaillement : Yves Boyer
- Activité pédestre : Francis Coulomb
- Informatique : Claude Rocher
- Maurin des Maures : Hubert Larose, Francis Coulomb
- Bonneterie : Bernadette Perrin, Raymonde Dinée, Alain Neny
- Activité VTT adultes et jeunes : Francis Coulomb
- Administrateur Facebook : Joël Rinaudo, Francis Coulomb
- Sécurité : Yves Boyer

ACTIVITE CYCLO

Concentration au port le 26/11

Rendez vous à 7h15 au port pour les bénévoles

L'école VTT de La Seynes va participer, notre école VTT les accueillera et les accompagnera pour une sortie en colline.

Raymonde Dinée et Bernadette Perrin s'occupent de l'intendance

Le magasin Stormbyke nous octroie une somme de 50 € moyennant l'installation d'un stand. Accord du comité

Concentration à La Moutonne le 03 décembre

Cette manifestation n'était pas prévue au programme, le parcours du jour y passant pas d'info particulière

ACTIVITE VTT

Maurin des Maures

- La sécurité sera sous traitée à l'assos des pompiers du Var pour la somme de 1490€. La convention a été signée.
- Dans ce cadre des sorties de l'école le samedi après midi, les animateurs sont prêt à accueillir les VTTistes sans assistance électrique.
- Créer une page Facebook dédiée aux jeunes de l'école VTT en liaison avec le site actuel

DIVERS

Repas du club le 1^e décembre

Il aura lieu à la salle Yann Piat à partir de 19h

La contribution est fixée à 15€ pour les adultes adhérents ou non, et 10€ pour les jeunes.

Au menu : apéritif avec anchoïade, poulet fermier au vin, fromage, tarte, café ou tisane, vin rosé ou rouge

Chacun devra se munir de ses couverts (assiette, verre, couteau, fourchette, tasse. Réponse demandée pour le 26/11

Trophée du Challenge de France FFCT

Pour l'activité cyclo le club est classé 1^{er} région PACA et 63/ 347 au niveau national dans la catégorie des clubs de plus de 76 licenciés

Pour l'activité VTT jeunes le club est classé 6ème sur 12 région PACA et 90/176 au niveau national

Téléthon
Le matin, participation à un tour de vélo fixé à 5€ ou 8€ avec repas (a voir), L'après midi les jeunes participeront comme l'an dernier.

Le club organisera un circuit genre gymkhana pour les jeunes à proximité de la salle Yann Piat, pour une contribution de 2€

Modification du règlement d'utilisation du minibus

Suite aux conditions d'utilisation plus larges. Possibilité d'effectuer des sorties non liées aux activités du club, mais avec un impératif : que le conducteur soit membre du club.

Achat

Voir auprès des établissements Dulac pour la réalisation de 2 banderoles de dimensions plus modestes que les précédentes pour une installation plus aisée(3mX0.8m). Présentation identique sur fond blanc. Francis s'en charge.

Rappel

La prochaine réunion du CODIR aura lieu le mardi 5 décembre à 18h

Classement de La Londe en ville territoire vélo

Hubert Larose et Bernard Barthelemy participeront à l'audit qui aura lieu le vendredi 17 novembre